



La FRANCE est une passoire pour les trafics d'animaux sauvages et donc vulnérable à la pandémie du coronavirus !

La Chine, afin de lutter contre le coronavirus, vient de prendre des mesures drastiques en interdisant complètement le commerce et la consommation d'animaux sauvages. En effet de très fortes probabilités existent sur la diffusion de ce virus par certains animaux sauvages, dont le Pangolin, un des mammifères les plus braconnés au monde afin de satisfaire la consommation en Chine.

Ce n'est pas la première fois qu'une crise sanitaire d'ampleur mondiale a pour origine la consommation d'animaux sauvages. En 2002/2003 le SRAS (syndrome respiratoire aigu sévère), un coronavirus dont la transmission avait aussi eu pour origine la consommation d'animaux sauvages, avait fait de très nombreuses victimes.

D'année en année ces crises sanitaires se développent entraînant cette fois-ci non seulement des crises sanitaires mais des crises économiques mondiales.

Et la France dans tout cela ? Est-elle préparée ?

Les douaniers sont théoriquement les premiers maillons aux frontières dans la lutte contre les trafics d'animaux sauvages et les problèmes sanitaires inhérents à ces trafics. Mais en pratique les douaniers ne disposent que de peu de moyens pour lutter contre ces crises.

Les centres de quarantaine pour les animaux vivants, dont l'état sanitaire est inconnu ou suspect, n'existe que dans le seul aéroport de ROISSY ! Et encore, ce centre n' a été été créé que très récemment en 2019 **grâce à la CGT** après de très longues années de pression sur la hiérarchie.

Un arrêté du 24 mars 2017 existe pourtant sur la création **obligatoire** de ces centres de quarantaine dans les principaux ports et aéroports en FRANCE. Mais, malgré les demandes répétées de la CGT et des douaniers, il n'a jamais été appliqué. Notre administration, adepte de la simplification des procédures, ne veut probablement pas contraindre les ports et aéroports à des obligations supplémentaires...

Les douaniers "gèrent" donc comme ils le peuvent, la saisie des animaux vivants, avec les moyens du bord, et surtout la bonne volonté des établissements d'accueil d'animaux qui acceptent par humanité de prendre en charge ces saisies.

La situation est d'autant plus compliquée pour les douaniers que la direction générale considère cette mission de protection de la biodiversité comme secondaire. En fixant ses priorités, la direction générale a, comme à l'accoutumé, oublié cette mission malgré la situation mondiale catastrophique d'extinction massive de la biodiversité (6^e extinction de masse selon les scientifiques). Elle s'est contentée de fixer ses priorités habituelles (lutte contre les trafics de tabacs, alcool, stupéfiants, contrefaçons, etc)...

La CGT dénonce régulièrement et une fois encore, l'absence d'intérêt de la direction générale pour cette mission en matière de lutte contre les trafics faune et flore.

La CGT demande depuis des années que soit créée une cellule opérationnelle de douaniers réservée exclusivement à la lutte contre les trafics de faune et de flore à l'aéroport de ROISSY (première porte d'entrée des trafics en France), à l'instar de ce qui a été fait dans certains aéroports dans l'union européenne tels Heathrow à Londres ou Francfort en Allemagne.

Alors même que ces trafics conduisent à une problématique sanitaire considérable, les douaniers sont consternés de disposer d'aussi peu de moyens pour cette mission que la direction générale continue de mépriser...

En effet, la CGT demande depuis trois ans maintenant un groupe de travail dédié, afin de présenter ces nombreuses propositions, groupe de travail qui lui est systématiquement refusé.

Tout cela est inacceptable et irresponsable !